

**Appel d'offres (ITT) pour**

**Services d'assurance maladie pour le personnel de GOAL au Niger dans le cadre d'un accord-cadre de trois (3) ans**

**RÉF : NIA-BS-40576**

|  |
| --- |
| **GOAL est totalement contre la fraude, les pots-de-vin et la corruption.****GOAL ne demande pas d'argent pour les offres.** **Si vous avez des inquiétudes sérieuses concernant des actes répréhensibles, veuillez le signaler à** [**www.safecall.co.uk/report**](http://www.safecall.co.uk/report) **ou par e-mail**  **goal@safecall.co.uk** **. Toutes les informations sont traitées de manière confidentielle par Safecall et vous pouvez rester anonyme si vous le souhaitez** |

# À propos de GOAL

Fondée en 1977, GOAL est une agence humanitaire et de développement internationale qui s'engage à travailler avec les communautés pour parvenir à une réponse précoce durable et innovante en cas de crise et à les aider à élaborer des solutions durables pour atténuer la pauvreté et la vulnérabilité. Pour plus d'informations sur GOAL et ses opérations, veuillez consulter <https://www.goalglobal.org/>.

**GOAL soutient les personnes les plus vulnérables au Niger depuis 2005, date à laquelle elle a répondu pour la première fois à une crise régionale de sécurité alimentaire. GOAL met en œuvre des programmes qui renforcent la résilience et le bien-être des communautés par la mise en œuvre d'interventions intégrées d'urgence et de développement. Nous nous efforçons d'identifier et de traiter la malnutrition aiguë et chronique, d'améliorer les comportements et les pratiques spécifiques et sensibles à la nutrition, de renforcer les actifs communautaires et familiaux par le biais d'activités de renforcement des systèmes dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des moyens de subsistance, de la santé, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.**

# Échéanciers proposés

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Ligne** | **Article** | **Date, heure et fuseau horaire**  |
| 1 | Publication d'ITT  | 30 juillet 2025 |
| 2 | Date limite pour les clarifications | 22 août 2025 @ 13:00PM - GMT |
| 3 | Date et heure de clôture de réception des offres | 29 août 2025 @ 13:00PM - GMT |
| 4 | Date et heure d'ouverture des offres  | 1er septembre 2025 @ 14:00 - GMT |

# Aperçu des exigences

GOAL invite les fournisseurs potentiels à soumettre leurs offres qui respectent ou dépassent les exigences de GOAL telles que décrites dans  **le NIA-BS-40576** pour la fourniture de services d'assurance maladie au personnel national de GOAL au Niger. Les exigences des spécifications sont décrites à l'annexe 1 (Termes de référence) ci-dessous.

# 3.1 Annexe 1 - Mandat

Proposition de plan d'assurance : Les soumissionnaires sont invités à soumettre une proposition complète décrivant la couverture d'assurance maladie et les services offerts au personnel de GOAL au Niger, conformément aux exigences spécifiées à l'annexe 1 - RPT. La proposition doit fournir une ventilation détaillée de la couverture, y compris, mais sans s'y limiter, les examens diagnostiques, les consultations avec des spécialistes, les services d'urgence et d'urgence, la physiothérapie, les soins dentaires, les thérapies diverses, les visites chez le médecin généraliste, les services optiques et tout autre service offert. Les soumissionnaires doivent également mettre en évidence tout avantage unique fourni dans le cadre du plan d'assurance, spécialement conçu pour le personnel de GOAL. En plus des détails de la couverture, les soumissionnaires doivent décrire clairement les répercussions potentielles sur l'entreprise et les participants au régime en cas de changement de fournisseur d'assurance. Cela comprend les dispositions transitoires ou les perturbations potentielles. De plus, les soumissionnaires doivent démontrer des processus solides pour mettre en place des membres du personnel sur le plan, gérer les demandes de renseignements et les plaintes, administrer les réclamations et assurer une communication efficace avec le personnel de GOAL pendant toute la durée de la politique. Le résumé de votre proposition doit être concis, précis et donc la recommandation suivante dans le niveau de couverture doit être prise en compte, mais sans s'y limiter, les points énumérés ci-dessous :

1. Le soumissionnaire doit soumettre une proposition technique de **couverture d'assurance maladie à 100 %** détaillant tous les détails de la politique proposée, y compris une description claire des services couverts (hôpital, ambulatoire, maternité, dentaire, optique, etc.).
2. Détails du réseau (couverture nationale), nombre d'hôpitaux et de cliniques - efficacité, qualité, services d'assistance à la clientèle, outils (réclamations en ligne, etc.)
3. Le soumissionnaire doit présenter des procédures claires de traitement des réclamations (des conseils clairs étape par étape pour accéder aux services et recouvrer les dépenses) et fournir des preuves réelles des délais de règlement antérieurs au cours des deux dernières années (par exemple, les dates des réclamations enregistrées par rapport aux dates payées).
4. Fournir un régime d'assurance maladie complet qui s'aligne sur celui de GOAL, qui comprend un plafond annuel de cas, inclure un régime d'assurance maladie pour les patients hospitalisés et externes, une couverture pour les médicaments chroniques dans la limite d'assurance annuelle.
5. Permettez à GOAL d'ajouter des membres de la famille du personnel, tels que les conjoints et les enfants, au régime d'assurance maladie.
6. La valeur totale de la prime est de deux millions cinq cents CFA (2 500 000 CFA) / an / membre du personnel - Divisez le montant en deux parties, à savoir (70 %) en consultation externe un million sept cent cinquante mille CFA (1 750 000 CFA) et (30 %) en hospitalisation sept cent cinquante mille CFA (750 000 CFA).
7. Conserver une couverture pour le membre du personnel, les conjoints et les enfants (De 0 a 21 ans)
8. Couverture pour le test optique annuel jusqu'à 200 000 CFA par membre de famille
9. Assurance d'une couverture dentaire d'une valeur minimale de 200 000 FCFA par membre de famille
10. Assurance d'une prise en charge maternité pour les services en hospitalisation et en externe.
11. Champ d'application de la couverture médicale en dehors de la liste mentionnée ci-dessus si applicable
12. Confirmation de la politique d'évacuation sanitaire d'urgence
13. Structure de rapport indiquant les délais de réception des factures des prestataires de services (établissements de santé)

# Type de contrat

À la suite de ce processus d'approvisionnement, GOAL vise à signer un accord-cadre d'assurance maladie pour le personnel pour une période de trois ans, de janvier 2026 à décembre 2029. L'accord-cadre proposé sera d'une durée initiale de douze (12) mois, qui pourra être prolongée à la discrétion de GOAL à deux (2) périodes supplémentaires de douze (12) mois, en fonction du rendement du fournisseur, du financement de GOAL et des exigences. La qualité du service et les prix seront révisés chaque année pour s'assurer qu'ils demeurent satisfaisants et conformes aux normes actuelles du marché.

Il est à noter qu'un accord-cadre (AFF) est un accord conclu avec un seul fournisseur (ou un groupe de fournisseurs) pour établir les conditions régissant les contrats qui peuvent être attribués pendant la période de l'AFSF. GOAL, en tant que pouvoir adjudicateur, ne garantit aucun volume de commandes dans le cadre des FWA, car tous les achats seront basés sur les besoins et les activités de GOAL.

Pour participer à l'AFAF, les répondants devront être retenus dans cet appel d'offres. Lorsqu'un AFSF est établi avec un fournisseur, le mécanisme d'achat sera basé sur un **bon de commande**. Chaque bon de commande sera un contrat individuel basé sur les conditions convenues dans le FWA.

En cas d'établissement d'un accord-cadre multi-fournisseurs, le mécanisme d'achat sera décidé au moment de l'attribution du contrat, les commandes individuelles étant passées selon les priorités internes de GOAL au moment de la commande*.*

# Conditions du marché

## Processus d'approvisionnement

### Ce concours se déroule dans le cadre de la procédure nationale de concours ouvert de GOAL.

### L'autorité contractante pour ce marché est GOAL.

### Ce marché est financé par plusieurs donateurs et l'appel d'offres ainsi que tous les contrats ou accords qui peuvent en découler sont liés par les règlements de ces donateurs.

## Clarifications et traitement des requêtes

### GOAL a pris soin d'être aussi clair que possible dans le langage et les termes qu'il a utilisés pour compiler cet ITT. En cas d'ambiguïté ou de confusion découlant de la signification ou de l'interprétation d'un mot ou d'un terme utilisé dans le présent document ou dans tout autre document relatif à cet appel d'offres, le sens et l'interprétation attribués à ce mot ou à ce terme par GOAL seront définitifs. GOAL n'acceptera aucune responsabilité en cas de malentendu de ce document ou de tout autre document relatif à cet appel d'offres.

### Les demandes de renseignements supplémentaires ou d'éclaircissements peuvent être faites avant la date limite indiquée à la section 2 ci-dessus, et pas plus tard. Toute question concernant cet ITT doit être adressée par écrit à GOAL par e-mail à l' adresse Clarifications@goal.ie avec la référence **NIA-BS-40576**, **Assurance maladie du personnel.** Les éclaircissements et les réponses sont publiés en ligne à www.Goalglobal.Org/tenders moment utile.

## Conditions de soumission des offres

### Les soumissions doivent être rédigées en français.

### Les soumissionnaires doivent répondre à toutes les exigences énoncées dans le présent appel d'offres et présenter leur offre dans le format de réponse décrit à la section 7.

### Le fait de ne pas présenter les offres dans le format requis entraînera, dans presque toutes les circonstances, le rejet de l'offre.

### Les soumissionnaires doivent divulguer toutes les informations pertinentes pour s'assurer que toutes les offres sont évaluées équitablement et légalement. De plus, les soumissionnaires doivent fournir des détails sur toutes les implications qu'ils savent ou croient que leur réponse aura sur le bon fonctionnement du contrat ou sur les opérations quotidiennes normales avec GOAL. Toute tentative de dissimuler des informations que le soumissionnaire sait pertinentes ou d'induire en erreur GOAL et/ou son équipe d'évaluation de quelque manière que ce soit entraînera la disqualification de l'offre.

### Les offres doivent détailler tous les coûts identifiés dans le présent appel d'offres. En outre, les offres doivent détailler tous les autres coûts quels qu'ils soient qui pourraient être encourus par GOAL dans l'utilisation des services et/ou l'utilisation d'options qui peuvent ne pas être explicitement identifiées/demandées dans le présent appel d'offres. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que, dans le cas où un contrat/accord-cadre leur serait attribué, la tentative d'imposition de frais non déclarés sera considérée comme une condition de retard.

### Tout conflit d'intérêts (y compris tout lien de parenté avec le personnel de GOAL) impliquant un soumissionnaire doit être entièrement divulgué à GOAL, en particulier lorsqu'il existe un conflit d'intérêts par rapport aux recommandations ou aux offres présentées par le soumissionnaire.

### GOAL ne sera pas responsable des coûts encourus par les défendeurs dans la préparation et la soumission des offres ou de tout effort de travail associé.

### GOAL mènera cet appel d'offres, y compris l'évaluation des réponses et des attributions finales conformément aux détails énoncés dans le processus d'évaluation. Les appels d'offres seront lancés par au moins trois agents désignés de GOAL.

### GOAL n'a aucune obligation d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre reçue en réponse à cet appel d'offres et se réserve le droit de rejeter tout ou partie des offres (partielles/complètes), y compris les offres incomplètes, sans donner de raison quelle qu'elle soit.

### GOAL se réserve le droit de répartir l'attribution de ce contrat entre différents soumissionnaires dans toute combinaison qu'elle juge appropriée, à sa seule discrétion.

### Le soumissionnaire doit obtenir l'approbation écrite de GOAL avant de conclure des contrats de sous-traitance aux fins de l'exécution du présent contrat. Tous les détails de l'entreprise sous-traitante proposée et la nature de l'engagement envisagé du ou des sous-traitants dans ce contrat doivent être inclus dans l'offre du soumissionnaire.

### GOAL se réserve le droit de refuser tout sous-traitant qui serait proposé par l'enchérisseur.

### GOAL se réserve le droit de négocier avec l'enchérisseur qui a soumis l'Offre la plus basse qui répond pleinement aux exigences techniques, dans le but d'obtenir des révisions de cette Offre afin d'améliorer ses aspects techniques et/ou de réduire le prix.

### Les informations fournies par les répondants seront considérées comme contractuelles. Cependant, GOAL se réserve le droit de demander des éclaircissements ou une vérification de ces informations.

### GOAL se réserve le droit de mettre fin à ce concours à tout moment.

### Les soumissionnaires non retenus en seront informés.

### Les conditions de paiement standard de GOAL sont par virement bancaire dans les 30 jours suivant la mise en œuvre satisfaisante et la réception des documents en règle. La mise en œuvre satisfaisante est décidée uniquement par GOAL.

### Le présent document n'est en aucun cas interprété comme une offre de contrat.

### GOAL et tous les fournisseurs sous contrat doivent agir dans toutes leurs activités d'approvisionnement et autres en pleine conformité avec les exigences des donateurs . Tout contrat découlant de cet appel d'offres peut être financé par plusieurs donateurs et ces donateurs et/ou leurs agents ont le droit d'accéder à GOAL et/ou à l'un de ses fournisseurs ou sous-traitants à des fins d'audit. Ces donateurs peuvent également avoir des réglementations supplémentaires qu'il n'est pas pratique d'énumérer ici. La soumission d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres suppose l'acceptation de ces conditions par le soumissionnaire.

### **Terrorisme et sanctions :** GOAL ne s'engage pas dans des transactions avec un groupe terroriste ou un individu ou une entité impliqué ou associé au terrorisme ou des individus ou entités qui font l'objet d'ordonnances d'exclusion et/ou de sanctions actives à leur encontre. GOAL ne doit donc pas sciemment acheter des fournitures ou des services auprès d'entreprises associées de quelque manière que ce soit au terrorisme et/ou faisant l'objet d'ordonnances d'exclusion et/ou de sanctions internationales pertinentes. Si vous soumettez une offre sur la base de cette demande, cela constitue une garantie que ni votre entreprise, ni aucune société affiliée ou filiale contrôlée par votre société ne sont associées à un groupe terroriste connu ou ne font l'objet d'une ordonnance d'exclusion et/ou de sanctions internationales pertinentes. Une clause contractuelle confirmant cela peut être incluse dans un éventuel bon de commande basé sur cette demande.

### GOAL exige que tous les fournisseurs et sous-traitants sous contrat observent les normes d'éthique les plus élevées lors du processus d'approvisionnement, de sélection et d'exécution des contrats de goal, et qu'ils s'abstiennent de toute fraude et corruption. GOAL a une tolérance zéro pour la fraude, les pots-de-vin ou la corruption sous quelque forme que ce soit et rejettera toute offre si l'organisation détermine que l'entreprise soumissionnaire, l'un de ses employés ou ses sous-traitants s'est, directement ou indirectement, livré à des pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives dans le cadre de la concurrence pour le contrat en question ;

## Contrôle qualité

Des entreprises tierces peuvent être mandatées par GOAL pour effectuer des inspections de qualité aléatoires des travaux effectués par la partie contractante. Le coût des inspections de contrôle de la qualité sera couvert par GOAL.

GOAL peut choisir de visiter les locaux des fournisseurs, y compris les sous-traitants (le cas échéant) pour effectuer des vérifications supplémentaires dans le cadre du processus d'évaluation. Les fournisseurs seront informés à l'avance d'une visite.

## Soumission des offres

Les offres doivent être livrées de la manière suivante :

1. Par voie électronique avec vos offres financières et techniques dans deux e-mails distincts avec un objet offres financières et techniques à **tenders@goal.ie** et dans le champ d'objet indiquer :
	1. **NIA-BS-40576 *Service d'assurance maladie médi du personnel de moins de trois (3) ans FWA***
	2. ***Nom de votre entreprise avec le titre de la pièce jointe***
	3. ***Nombre d'e-mails envoyés, par exemple 1 sur 3, 2 sur 3, 3 sur 3.***

**Tous les documents joints aux courriels doivent être en format PDF ou numérisé. Tout document Excel ou Word doit être accompagné d'une version PDF ou numérisée du document.**

Les liens permettant de partager des lecteurs ne seront pas acceptés, sauf si cela est nécessaire en raison de la taille du fichier. Tous les documents soumis via des liens vers le Drive partagé ne doivent pas être modifiés après la date de clôture et l'heure de réception des offres (l'horodatage doit clairement indiquer qu'ils n'ont pas été modifiés). Les documents soumis au moyen de liens vers un lecteur partagé qui ont été modifiés après la date et l'heure de clôture ne seront pas acceptés.

**OU**

1. Offres physiques - veuillez soumettre dans une enveloppe scellée marquée **NIA-BS-40576 *Service d'assurance maladie médicale du personnel sous trois (3) ans FWA*** avec les mots « *ne pas être ouvert avant la date limite* ***du 29 août 2025 @ 13h30 GMT*** *par le comité d'appel d'offres »* avec vos offres financières et techniques à l'intérieur dans deux enveloppes distinctes marquées comme Offre financière et Offre technique à la boîte **d'appel d'offres privéeC/O GOAL Niger, Koura Kano 4 près de CEG 14.**

Les enveloppes peuvent être envoyées par voie postale ou de messagerie ou remises en mains propres ; et sera accepté pendant les heures normales de travail du pays de soumission. Veuillez noter que le bureau de GOAL ne sera pas ouvert les week-ends et les jours fériés.

* **Une preuve d'envoi n'est pas une preuve de réception, que ce soit par voie électronique ou par la poste, le service de messagerie ou tout autre service physique. Un retard de livraison entraînera le rejet de votre offre. Les enveloppes trouvées ouvertes lors de l'ouverture de l'appel d'offres seront rejetées. Toutes les informations fournies doivent être parfaitement lisibles.**

## 5.6 Réunion d'ouverture des offres

Les soumissions seront ouvertes conformément à la section 2 Échéanciers proposés ci-dessus à l'endroit suivant :

**C/O GOAL Niger, Koura Kano 4 près CEG 14**

Un **mandataire** de chaque soumissionnaire peut assister à l'ouverture des offres. Les entreprises souhaitant y assister sont priées de notifier leur intention en envoyant un e-mail au moins 48 heures à l'avance à l'adresse e-mail suivante : nigerprocurement@ne.goal.ie . Cette notification doit être signée par un agent habilité du soumissionnaire et préciser le nom de la personne qui assistera à l'ouverture des offres au nom du soumissionnaire.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion d'ouverture des offres à leurs frais.

# Processus d'évaluation

## Étapes d'évaluation

Les soumissionnaires seront pris en considération pour la participation au marché sous réserve du processus de qualification suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Phase #** | **Étape du processus d'évaluation**  | **Les exigences de base auxquelles les offres doivent se conformer** |
| *La première phase d'évaluation des réponses permettra de déterminer si l'offre a été soumise conformément aux instructions administratives et si elle répond aux critères essentiels. Seules les offres qui répondent aux critères essentiels et qui ne relèvent d'aucun des critères d'exclusion énumérés passeront à la deuxième phase de l'évaluation.* |
| 1 | **Instructions administratives** | 1. **Date de clôture :**

Les offres doivent avoir respecté la date limite indiquée à l'article 2 des présentes Instructions aux Soumissionnaires, ou toute date limite révisée qui peut être notifiée aux Soumissionnaires par GOAL. Les soumissionnaires doivent noter qu'il est interdit à GOAL d'accepter des offres après cette date limite.1. **Méthode de soumission :**

Les soumissions doivent être présentées selon la méthode indiquée à l'article 5.5 du présent document. GOAL n'acceptera aucune responsabilité pour les offres livrées par toute autre méthode. Les réponses fournies par toute autre méthode peuvent être rejetées.1. **Format et structure des offres :**

Les offres doivent être conformes au format de réponse établi à l'article 7 des présentes instructions aux soumissionnaires ou au format et à la structure révisés qui peuvent être notifiés aux soumissionnaires par GOAL. **Le non-respect du format et de la structure prescrits peut entraîner le rejet de votre réponse à ce stade.** 1. **Confirmation de la validité de votre offre :**

Les Soumissionnaires doivent confirmer que la période de validité de leur offre n'est pas inférieure à **90 (quatre-vingt-dix) jours.** |
| **2** | **Critères d'exclusion** | **Aucun critère d'exclusion fixé par le siège, en tant que tel SANS OBJET** |
| **3** | **Critères essentiels** | * Preuve de certificat d'enregistrement d'entreprise (RCCM)
* Preuve d'immatriculation fiscale (NIF)
* Preuve d'un certificat d'adhésion valide à l'organisme de réglementation des assurances au Niger
* Présence géographique des soumissionnaires, des prestataires de services (hôpitaux/cliniques, pharmacies, laboratoires, etc.) y compris, mais sans s'y limiter, là où GOAL Niger opère (Niamey, Zinder, Ayourou, Ouallam et Agadez). Veuillez fournir l'adresse complète et les contacts de toutes les zones où vous êtes présent.
* Rapport financier audité des 3 dernières années (2021,2022,2023). Ces rapports doivent inclure des bilans, des comptes de résultat et un état des flux de trésorerie.
* Annexe 1 – Remplir le formulaire d'information sur l'entreprise, le signer et le tamponner
 |
| *Chaque offre conforme aux critères d'exclusion et aux critères essentiels sera évaluée selon les critères d'attribution indiqués ci-dessous par GOAL.*  |
| **4** | **Critères d'attribution** | Les offres se verront attribuer des notes en fonction de chacun des critères d'attribution énumérés dans la présente section afin de déterminer les offres au meilleur rapport qualité-prix. 1. Qualité - 60 %
	1. Fournir des procédures de réclamation claires et des preuves réelles des délais de règlement antérieurs au cours des deux dernières années (p. ex., dates des réclamations enregistrées par rapport aux dates payées)
	2. Fournir une liste de fournisseurs de services médicaux (hôpitaux, cliniques, laboratoires et pharmacies) à travers le pays qui s'associent à votre service.
	3. Preuve de trois (3) contrats en cours/antérieurs avec des ONGI, des Nations Unies ou des secteurs privés privilégiés au Niger fournissant une assurance médicale au cours des 3 dernières années
	4. Renseignements fournis conformément à l'annexe 2
2. Prix 40 %
 |
| **5** | **Contrôles de diligence raisonnable** | Les soumissionnaires retenus seront sélectionnés conformément aux contrôles antiterroristes et aux sanctions. GOAL ne contractera pas avec des soumissionnaires qui ne réussissent pas ces vérifications conformément à la clause 5.3.20 du présent document.Les références et autres vérifications seront effectuées, et la qualité sera évaluée.Un examen approfondi des comptes financiers et des autres documents soumis sera effectué ; Le soumissionnaire est réputé avoir la stabilité financière et le statut juridique requis. |

## Évaluation des offres

GOAL s'engage à respecter les normes les plus élevées d'équité et d'égalité dans l'ensemble de son organisation et garantit l'impartialité dans l'évaluation des offres. GOAL réunira une équipe d'évaluation complète qui pourra s'appuyer sur diverses expertises, notamment en finance, en logistique, en programmes, en conformité des donateurs et en audit interne, ainsi que sur des contributions techniques de tiers.

Au cours de la période d'évaluation, des éclaircissements peuvent être demandés par courrier électronique aux soumissionnaires. Les éclaircissements peuvent inclure des témoignages de clients à l'appui d'aspects particuliers d'une offre, que ces aspects soient contenus dans la soumission initiale ou dans des réponses ultérieures aux demandes d'éclaircissements. Des délais seront imposés pour la réception de ces éclaircissements et le non-respect de ces délais peut entraîner la disqualification de l'offre ou la perte de points. Les réponses aux demandes d'éclaircissements ne modifient sensiblement aucun des éléments des offres soumises. Les communications non sollicitées des soumissionnaires ne seront pas prises en compte pendant la période d'évaluation.

## Critères d'attribution

**Qualité:**

Les critères de qualité qui seront utilisés pour l'évaluation des offres sont les suivants : Un maximum de 60 points sera noté.



**Prix:**

Tous les prix doivent être exprimés en CFA et une ventilation complète et claire des prix doit être indiquée dans le cadre de l'offre financière. Le maximum de 40 points sera marqué.

Les prix proposés seront évalués sur la base du coût total (y compris tous les frais et taxes). Lors de l'analyse des offres, si les offres n'ont pas été soumises dans la devise requise, nous convertirons toutes les offres en CFA au taux InforEuro en vigueur à la date d'ouverture des offres. (Voir <http://ec.europa.eu/budget/contracts_grants/info_contracts/inforeuro/index_en.cfm>)

Les notes pour le coût seront attribuées selon le principe de la proportion inverse (illustré ci-dessous) :

Score = points disponibles x (prix le plus bas offert / prix de l'offre du soumissionnaire)

**Toutes les offres financières doivent être faites sur la base de la « meilleure offre finale ».**

# Format de la réponse

Toutes les offres doivent être conformes au format de réponse indiqué ci-dessous.

En répondant au présent appel d'offres, chaque soumissionnaire est tenu d'accepter les termes et conditions du présent appel d'offres. Si un soumissionnaire ne se conforme pas à ces exigences, GOAL peut, à sa seule discrétion, rejeter la réponse.

Si le soumissionnaire souhaite compléter sa réponse à une section des spécifications d'ITT par une référence à d'autres documents à l'appui, cette référence doit être clairement identifiée, y compris le numéro de section et de page.

## Liste de contrôle de soumission

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Ligne** | **Article** | **Comment soumettre une demande**  | **Coche attachée**  |
| 1 | Annexe 1 - Renseignements sur l'entreprise  | Remplissez, signez, tamponnez et soumettez les « Informations sur l'entreprise ». |  |
| 2 | Annexe 2 - Offre technique | Remplissez, signez, tamponnez et soumettez le titre « Offre technique ». |  |
| 3 | Annexe 3 - Offre financière  | Remplissez, signez, tamponnez et soumettez le titre « Offre financière ». |  |
| 4 | Annexe 4 - Modalités et conditions d'GOAL  | Remplissez, signez, tamponnez et soumettez les termes et conditions intitulés 'GOAL. |  |
| 5 | Annexe 5 Modèle de contrat | Remplissez, signez, tamponnez et soumettez le titre « Modèle de contrat GOAL ». |  |
| 6 | Annexe 6 - Code de conduite des fournisseurs de GOAL  | Remplissez, signez, tamponnez et soumettez le titre « Code de conduite des fournisseurs GOAL ».  |  |
| 7 | Preuve de certificat d'enregistrement d'entreprise (RCCM) | Soumettre une copie du certificat d'enregistrement de l'entreprise (RCCM). |  |
| 8 | Preuve de certificat d'enregistrement fiscal (NIF) | Soumettre une copie du certificat d'enregistrement fiscal (NIF) valide. |  |
| 9 | Preuve d'un certificat d'adhésion valide à l'organisme de réglementation des assurances au Niger | Soumettre une copie du certificat d'adhésion valide à l'organisme / conseil de réglementation des assurances du Niger. |  |
| 10 | Présence géographique des soumissionnaires, des prestataires de services (hôpitaux/cliniques, pharmacies, laboratoires, etc.) y compris, mais sans s'y limiter, le lieu d'intervention de GOAL Niger (Niamey, Zinder, Ayourou, Ouallam et Agadez). Veuillez fournir l'adresse complète et les contacts de toutes les zones où vous êtes présent. | Fournir la preuve de la présence géographique des soumissionnaires, des prestataires de services (hôpitaux/cliniques, pharmacies, laboratoires, etc.) y compris, mais sans s'y limiter, le lieu d'activité de GOAL Niger (Niamey, Zinder, Ayourou, Ouallam et Agadez). Veuillez fournir l'adresse complète et les contacts de toutes les zones où vous êtes présent. |  |
| 11 | Rapport financier audité des 3 dernières années (2021,2022,2023). Ces rapports doivent inclure des bilans, des comptes de résultat et un état des flux de trésorerie. | Soumettre une copie autorisée du rapport financier audité des 3 dernières années (2021, 2022, 2023). Ces rapports doivent inclure des bilans, des comptes de résultat et un état des flux de trésorerie. |  |
| 12 | Fournir une liste de fournisseurs de services médicaux (hôpitaux, cliniques, laboratoires et pharmacies) à travers le pays qui s'associent à votre service | Soumettez une liste de fournisseurs de services médicaux (hôpitaux, cliniques, laboratoires et pharmacies) à travers le pays qui sont partenaires de votre service. |  |
| 13 | Renseignements fournis conformément à l'annexe 2 | Remplissez, signez, tamponnez et soumettez les renseignements fournis conformément à l'annexe 2. |  |
| 14 | Confirmation de la validité de l'offre à la page 10 du présent appel d'offres | Signature complète, date et étape page 10 de cet appel d'offres |  |
| 15 | Fournissez des détails sur les contrats précédents ou en cours des trois dernières années qui démontrent votre expérience dans la fourniture de services d'assurance maladie du personnel aux ONG, aux ONG internationales ou aux entreprises privées opérant au Niger | Soumettre une copie des contrats précédents ou en cours des trois dernières années qui démontrent votre expérience dans la fourniture de services d'assurance maladie pour le personnel à des ONG, des ONG internationales ou des entreprises privées opérant au Niger |  |
| 16 | Fournir des procédures de réclamation claires et des preuves réelles des délais de règlement antérieurs au cours des deux dernières années (p. ex., dates des réclamations enregistrées par rapport aux dates payées) | Fournir des procédures de réclamation claires et des preuves réelles des délais de règlement antérieurs au cours des deux dernières années (p. ex., dates des réclamations enregistrées par rapport aux dates payées) |  |

Annexe 1 – Renseignements sur l'entreprise

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l'entreprise |  |
| Adresse enregistrée du soumissionnaire principal |  |
| Année de création |  |
| Veuillez indiquer le nom de toute autre personne/organisation (à l'exception de votre entreprise) qui bénéficiera de ce contrat (question de conformité GOAL) |  |
| Société mère |  |
| Propriété |  |
| Avez-vous des entreprises associées ? Cochez la case correspondante. Si OUI, fournissez des détails pour chaque entreprise dans la ligne ci-dessous. | Oui/Non |
|  |
| Détails de l'entreprise associée (le cas échéant) |  |
| En cas de succès, acceptez-vous de travailler selon les conditions générales du contrat de GOAL (ci-jointes à l'annexe 4) ? | Oui/Non | Commentaires/Pièces jointes |
|  |  |
| En cas de succès, acceptez-vous de signer le contrat conformément au modèle de contrat de GOAL (joint à l'annexe 5) ? | Oui/Non | Commentaires/Pièces jointes |
|  |  |
| En cas de succès, acceptez-vous de respecter le code de conduite des fournisseurs de GOAL pour la livraison de biens/services/travaux ?(ci-joint en tant qu'appendice 6) | Oui/Non | Commentaires/Pièces jointes |
|  |  |

Veuillez noter que les soumissionnaires retenus devront fournir des informations supplémentaires dans le cadre du processus d'enregistrement des fournisseurs avant la finalisation de l'attribution du contrat.

|  |
| --- |
| En soumettant une soumission dans le cadre du présent appel d'offres (ITT) **NIA-BS-40576**, le soumissionnaire affirme par la présente que les déclarations suivantes sont correctes au moment de la soumission et s'engage en outre à informer GOAL de tout changement de statut de ces questions.  |
| L'initiateur n'est pas en faillite ou en liquidation, ses affaires ne sont pas administrées par le tribunal, n'a pas conclu d'arrangement avec les créanciers, n'a pas suspendu ses activités commerciales ou se trouve dans une situation analogue découlant d'une procédure similaire en vertu des législations et réglementations nationales.L'enchérisseur ne fait pas l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, d'une ordonnance de liquidation judiciaire ou d'administration judiciaire, d'un concordat préventif ou d'une procédure similaire en vertu des lois et réglementations nationales.Ni l'initiateur, administrateur ou associé, n'a fait l'objet d'une condamnation pour infraction relative à sa moralité professionnelle par un jugement ayant autorité de chose jugée, ni n'a commis de faute professionnelle grave dans l'exercice de ses affaires.L'enchérisseur a rempli toutes ses obligations relatives au paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale en Irlande ou dans tout autre État ou pays dans lequel le soumissionnaire est situé ou exerce des activités. Ni l'initiateur, ni l'administrateur, ni l'associé n'ont été reconnus coupables de : fraude, blanchiment d'argent, corruption ; condamné pour appartenance à une organisation criminelle ; ni de fausse déclaration grave dans la fourniture d'informations à une agence d'achat publicLe soumissionnaire n'a pas réussi à faire de fausses déclarations sur ses informations sur la santé et la sécurité, ses informations sur l'assurance qualité ou toute autre information pertinente à cette demande.Que toutes les personnes concernées ont expressément consenti à l'utilisation et à l'enregistrement de leurs données par GOAL dans le but d'analyser les offres et d'attribuer un contrat dans le cadre de cet appel d'offres ; et a en outre compris que les données personnelles peuvent être partagées en interne au sein de GOAL et en externe si la loi et les réglementations des donateurs l'exigent ; et peut être stocké pendant une période allant jusqu'à 7 ans à compter de l'attribution du contrat. |

Je confirme que mon enchère a une validité de .......................... de jours. *Si votre offre n'a pas cette validité, veuillez indiquer la validité de l'offre que vous proposez.*

Je confirme que l'offre et les coûts fournis pour l'accompagner sont un reflet exact des coûts qui seront facturés à GOAL selon les informations fournies dans le présent appel d'offres ; et qu'il n'y a pas d'autres coûts associés. Je confirme également que j'ai le pouvoir de signer au nom de l'entreprise qui soumissionne.

|  |  |
| --- | --- |
| Signé: |  |
| Nom du Responsable  |  | Position: |  |
| Nom de l'entreprise : |  | Date: |  |
| Adresse: |  |

# Annexe 2 - Offre technique

# Questionnaire sur le service fourni :

|  |
| --- |
| **Efficacité du processus de réclamation** |
| **Questions** | **Réponses** |
| Décrire le processus de soumission des réclamations. Est-il disponible en ligne, par e-mail ou les deux ? |  |
| Quel est le délai moyen de traitement et de règlement d'une réclamation à partir de la date de soumission ? |  |
| Quel est le pourcentage de demandes de remboursement approuvées lors de la première soumission ? |  |
| Quels sont les documents requis pour soumettre une demande de remboursement ? Y a-t-il des raisons courantes de rejet d'une demande d'indemnisation ? |  |
| Comment les membres du personnel peuvent-ils suivre l'état de leurs demandes ? |  |

|  |
| --- |
| **Qualité et accessibilité du service client** |
| **Questions** | **Réponses** |
| Y aura-t-il un gestionnaire de compte dédié (un point de contact désigné pour GOAL ayant l'autorité de traiter toutes les questions relatives au contrat) ? |  |
| Quels sont les canaux d'assistance à la clientèle disponibles (par exemple, téléphone, e-mail, chat en direct, en personne) ? |  |
| Quelles sont les heures d'ouverture du support client ? L'assistance est-elle disponible 24h/24 et 7j/7 ? |  |
| Quel est le temps de réponse moyen aux demandes des clients via différents canaux ? |  |
| Comment mesurez-vous la satisfaction client ? Pouvez-vous fournir des scores de satisfaction ou des commentaires récents ? |  |

|  |
| --- |
| **Réseau d'hôpitaux sur le panneau et de cliniques**  |
| **Questions** | **Réponses** |
| Veuillez fournir une liste a jour détaillée des hôpitaux, cliniques, laboratoires, pharmacies et spécialistes inclus dans votre réseau. Mettre en avant les partenariats avec des institutions médicales et des spécialistes de renom |  |
| Décrivez la répartition géographique de vos fournisseurs de réseau. Comment faire en sorte que les collaborateurs de GOAL dans les différentes régions (Zinder, Niamey, Tillabéry et Agadez) aient un accès pratique aux services de santé ? |  |
| Comment gérez-vous et mettez-vous à jour votre réseau de fournisseurs ? Veuillez fournir des détails sur la fréquence à laquelle le réseau est examiné et sur les modifications ou ajouts récents au réseau. |  |
|  |  |
|  |  |

|  |
| --- |
| **Outils numériques et services en ligne**  |
| **Questions** | **Réponses** |
| Avez-vous un portail en ligne ? Si oui, pouvez-vous décrire les caractéristiques de votre portail en ligne. À quels services les membres du personnel de GOAL peuvent-ils accéder par son intermédiaire ? |  |
| Proposez-vous une application mobile pour les membres du personnel de GOAL ? Si oui, quelles fonctionnalités offre-t-il ? |  |
| Les membres du personnel de GOAL peuvent-ils soumettre des demandes de remboursement et suivre leur statut numériquement ? |  |

# Annexe 3 - Offre financière

Pièce jointe en tant que document séparé.



# Annexe 4 - Modalités et conditions de GOAL

Pièce jointe en tant que document séparé.

# Annexe 5 - Modèle de contrat GOAL

Pièce jointe en tant que document séparé.

# Annexe 6 - Code de conduite des fournisseurs GOAL

Pièce jointe en tant que document séparé.